

# **ADVENIS**

Rapport des commissaires aux comptes sur  
l'autorisation d'attribution d'actions gratuites  
existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 14 juin 2019

Résolutions n°16

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX

## **AUREALYS**

SIEGE SOCIAL : 8 AVENUE BERTIE ALBRECHT - 75008 PARIS

# **ADVENIS**

Société anonyme au capital de 4 725 492 €  
Siège Social : 52 Rue de Bassano – 75008 PARIS  
RCS Paris : 402 002 687

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre**

Assemblée générale mixte du 14 juin 2019

Résolutions n°16

**ADVENIS**

*Autorisation d'attribution  
d'actions gratuites  
existantes ou à émettre*

*Assemblée générale mixte  
du 14 juin 2019*

*Résolution n°16*

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation  
d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié, et/ou des mandataires sociaux de votre société, et des sociétés qui lui sont liées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

**ADVENIS**

*Autorisation d'attribution  
d'actions gratuites  
existantes ou à émettre*

*Assemblée générale mixte  
du 14 juin 2019*

*Résolution n°16*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

*Fait à Villeurbanne et Paris, le 23 mai 2019,*

Les commissaires aux comptes

**MAZARS**

---



Baptiste Kalasz

**AUREALYS**



Fabrice Abtan